REGENERATION DU BAS-FOND DE NDINDERLENG: UNE CONVENTION LOCALE POUR LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES (COGIRBAF) DANS LA COMMUNE DE KEUR SAMBA GUEYE

Sambou Ndiaye, Aicha Hathie et Ndeye Yacine Sall *

Nouvelle vie du bas-fond de Ndinderling : conditions de départ et premières realisations

Située au sud de l'arrondissement de Toubacouta, département de Foundiougne, région de Fatick, la commune de Keur Samba Gueye couvre une superficie de 256 km². Elle est limitée à l'est par la commune de Keur Saloum Diané, à l'ouest par la commune de Toubacouta, au nord par la commune de Nioro Alassane Tall et au sud par la République de Gambie.

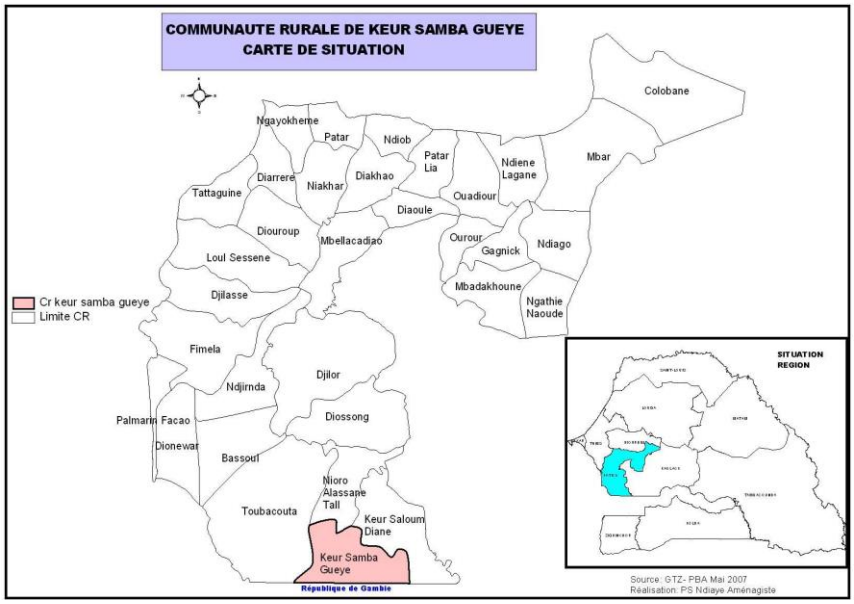

La commune est confrontée à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, à la difficulté d'accès aux services sociaux de base et au sous-emploi. En effet, selon l'enquête établie en 2011 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographique (ANSD), 67,8 % de la population de Keur Samba Gueye vit dans la pauvreté[1].

* Sambou Ndiaye, professeur chercheur à Université Gaston Berger de Saint-Louis.
Aicha Hathie, titulaire d'un Master II en Sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.
Ndèye Yacine SALL DIOP, titulaire d'un Master II en Economie Appliquée à l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB) est ingénieur en Développement Territorial. Actuellement est coordonnatrice du Programme d'Appui des Collectivités Locales du Sénégal (PACL).

[1] En entendant par « pauvreté » un phénomène multidimensionnel concernant, selon les plus importantes organisations internationales, la longévité, l'instruction et les conditions de vie décentes.

À l'entrée de la ville se dressait une brousse touffue d'environ 500 hectares exploitée de manière marginale, se trouvant dans un bas-fond qui a subi au fil du temps une forte dégradation liée, notamment, aux feux de brousse, aux coupes abusives d'arbres et à la surexploitation des ressources (charbon de bois, bois de chauffe, bois d'œuvre).

C'est dans ce contexte que le nouveau maire a décidé, en 2002, de s'engager dans une tentative de régénération du bas-fond en vue d'offrir des opportunités de travail et des sources de revenu aux nombreux agriculteurs des villages entourant la brousse et rentrant dans son territoire de compétence.

Cette décision vient de résultats d'un diagnostic voulu par le nouveau maire et effectué la même année. L'étude avait confirmé que les principaux problèmes de la population étaient la pauvreté et l'insécurité alimentaire et, pour faire face à cette situation, la mairie a décidé d'investir sur les ressources locales et de régénérer le bas-fond de Ndinderling pour permettre aux populations de la zone de l'exploiter pour la riziculture et le maraîchage. Cette option voulait à la fois créer de l'emploi et alléger les criticités liées à l'alimentation.

Donc, la mairie a décidé de solliciter l'aide de l'Agence des États Unies pour le Développement International (USAID), à travers le projet Wula Nafaa, et des projets d'appui de l'État, à savoir : l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) et le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA).

Grâce à l'appui de ce premier, des techniciens ont sillonné le bas-fond et ont confirmé que ce dernier, non seulement contenait une étendue de terres exploitables, mais qu'il pouvait permettre le développement de la riziculture en période d'hivernage et du maraîchage en contre-saison froide, à condition d'y effectuer des aménagements.

L'innovation a consisté à transformer le bas-fond par une activité de régénération et de valorisation pour en faire un territoire de plus de 200 hectares de terres disponibles pour la culture du riz, ainsi que pour le maraîchage (activités encore marginales), tout en abritant une réserve naturelle communautaire en vue de favoriser la régénération des écosystèmes.

Dans sa quête de valoriser sa politique de l'autosuffisance alimentaire, le maire de la commune de Keur samba Gueye a voulu miser sur la productivité et lutter contre la dégradation des sols. C'est dans ce sens qu'il a pu entreprendre des démarches auprès de plusieurs institutions en vue de réaliser d'autres interventions sur le bas-fond. En 2008, la collectivité va bénéficier du Projet d'appui à la petite irrigation locale (PAPIL) autour d'une superficie de 5 ha de terre cultivable. Par la suite, en 2009 le projet Wula Nafaa a accompagné la collectivité locale durant 3 ans en appuyant la construction d'une digue de rétention pour conserver l'eau. À la fin du partenariat avec USAID, la collectivité a continué à travailler avec ses propres moyens. C'est en 2014 qu'un autre programme de l'État, le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA), va intervenir sur une période de 3 ans afin de mieux valoriser les atouts et les acquis des petits producteurs tout en atténuant certaines contraintes liées aux filières porteuses.

Durant la première année, la production de riz a été assurée sans l'existence d'un barrage avec l'appui du projet Wula Nafaa (USAID). Seuls les 8 villages qui polarisent le bas-fond avaient participé à cette première expérience en exploitant 5 hectares avec un effectif de 10 producteurs. Avec la mise en place d'une digue de rétention (2,4 mètres de longueur et 2,25 mètres de hauteur) en 2011, une augmentation sensible des rendements a été notée du fait de la maîtrise d'eau, avec un rendement potentiel des variétés disponibles de 1 500 tonnes par hectare à raison de 233 hectares de terre cultivable.

Trois autres villages vont rejoindre la production, suivis plus tard de 14 autres villages. Actuellement, ce sont les producteurs de 22 villages usagers du bas-fond qui exploitent 212 ha avec un rendement de 3 tonnes par hectare. En outre, 325 producteurs ont été formés sur les techniques culturales, ainsi que sur le circuit de production.

Donc, actuellement, les 212 hectares du bas-fond sont exploités par 325 producteurs rizicoles et maraîchers issus de 22 villages. Une dynamique évolutive est constatée tant dans l'extension des superficies que dans le nombre de producteurs mobilisés.

Années	**Nbre d'ha**	**Nbre de producteurs**	**Nbre de villages**
2010-2011	56	76	8
2011-2012	100	182	22
2012-2013	150	232	22
2013-2014	182	252	22
2014-2015	212	325	22

Source: Municipalité de Keur Samba GUEYE

Modalités de gestion et de fonctionnement du bas-fond

Bien que la commune de Keur Samba Gueye soit l'initiatrice du projet, dès le départ elle a cherché à impliquer les autres collectivités locales et villages situés dans la zone d'emprise du bas-fond, d'une part, et d'autre part, à mettre en place un comité inter-villageois de gestion. Ce dernier a été structuré autour des comités villageois d'animation et de concertation couvrant les 22 villages polarisés. Les comités villageois ont pour rôle de représenter les usagers du bas-fond, de recenser et centraliser les demandes en terre de culture, de veiller à l'application des règles et, enfin, d'assurer la sensibilisation des populations.

La collectivité a signé une convention locale engageant l'ensemble des parties prenantes. Un tel dispositif organisationnel a été mis en place afin d'assurer une exploitation équitable, économiquement rentable et écologiquement rationnelle du bas-fond et ce, dans une perspective d'économie verte. En plus des collectivités locales, la convention locale regroupe les différentes catégories d'utilisateurs (éleveurs transhumants, résidents, apiculteurs, pêcheurs, artisans, chasseurs, tradipraticiens). Elle a été dénommée « Convention Locale pour la Gestion Intégrée des Ressources du Bas-fond de Ndinderleng » (COGIRBAF).

Acteurs signataires de la Convention Locale pour la Gestion Intégrée des ressources du bas-fond de Ndinderling (COGIRBAF)

Le comité est constitué d'un bureau et, à côté des postes statutaires classiques, de trois commissions techniques:

- commission chargée de la valorisation des aménagements (riziculture, maraîchage, élevage);
- commission chargée de la protection de l'environnement (lutte antiérosive, bonnes pratiques agricoles, reboisement);
- commission chargée de la gestion et de la maintenance des ouvrages.

Il faut également noter que les femmes de la commune ont décidé de se rassembler et de s'organiser autour d'activités communes sous forme de groupement. À Keur Samba Gueye, la forte présence des femmes est à noter au niveau du maraîchage et dans la transformation des produits locaux. Certaines femmes sont aussi des conseillères municipales et occupent des postes de présidentes et de vice-présidentes de commissions techniques du conseil municipal. Cela démontre que l'expérience a aussi joué un rôle fondamental dans la mobilisation et l'autonomisation des femmes, qui ont pu bénéficier de l'affectation de terres : un aspect encore aujourd'hui problématique au Sénégal.

La COGIRBAF va initier la constitution d'un fonds d'entretien des aménagements sur la base des contributions des usagers, ainsi que d'un fonds de soutien organisationnel (5 kg de riz paddy à la fin de chaque campagne par producteur). En fait, les droits d'adhésion sont fixés à 1 000 F CFA pour les cultures rizicoles et à 500 F CFA pour le maraîchage. Tout citoyen résident hors des limites du territoire concerné par le COGIRBAF est tenu de verser 10 000 F CFA pour l'affectation des terres, qui peuvent varier entre ¼ d'hectare et 2 hectares en fonction de la demande exprimée, du nombre d'actifs mobilisables au niveau du ménage et du matériel agricole disponible. Enfin, une sorte de plan d'affectation et d'occupation du sol est définie pour gérer les éventuels conflits entre agriculteurs et éleveurs[2].

En dehors du comité, des cellules villageoises ont été mises en place pour représenter l'ensemble des usagers du bas-fond, enregistrer leurs besoins, recenser et faire remonter au niveau central les requêtes d'allocation des terres, veiller au respect de la convention et animer et sensibiliser les villages polarisés par le bas-fond sur les questions environnementales.

Une expérience réussie grâce à son ancrage territorial

L'expérience de la COGIRBAF concentre une innovation à la fois institutionnelle, économique, organisationnelle et écologique.

Si l'expérience a été rendue possible grâce à l'appui technique et financier de l'État et de partenaires, il faut noter qu'elle a été initiée et portée par les acteurs territoriaux, en particulier les élus locaux et les producteurs. Cette dynamique endogène est également auto-entretenue par le système d'autofinancement du dispositif : un fonds d'entretien basé sur les contributions des usagers permet d'assurer la viabilité des aménagements, tandis qu'un fonds de soutien constitué partir de la contribution par producteur en nature de 5 kg de riz paddy à la fin de chaque campagne permet de soutenir le fonctionnement du comité de gestion.

[2] Ce genre de conflit est récurrent en raison des dégâts provoqués aux cultures par les envahissements des bêtes de terrains cultivés.

Le facteur clé explicatif du succès de cette expérience est à trouver dans la portée du dispositif organisationnel. Une approche ascendante à partir des comités villageois regroupés autour d'un comité de gestion a abouti à la mise en place d'une convention locale multi-acteurs et multi-territoires. La dynamique d'autopromotion locale ainsi enclenchée augure d'un processus de développement endogène, qui a amené les acteurs territoriaux à réécrire leurs repères territoriaux autour de projets de société. Une innovation institutionnelle est à repérer dans l'incidence de la dynamique dans la gestion publique locale autour d'une gouvernance territoriale articulant plusieurs territoires. Ainsi, ce sont 22 villages repartis sur deux communes, ainsi que plusieurs parties prenantes (élus locaux, producteurs, habitants, organisations communautaires de jeunes de femmes, etc.) qui se sont mobilisés autour de la gestion du bas-fond dans le cadre de la COGIRBAF. Dispositif concerté de régulation pour le contrôle, l'accès, l'appropriation, l'usage et l'exploitation d'une ressource naturelle, la convention locale se positionne comme un espace de redevabilité sociale, aussi bien en amont qu'en aval permettant d'assurer une gestion concertée et écologiquement rationnelle d'un territoire ou d'une ressource naturelle entre les collectivités locales, les usagers, les habitants, les partenaires au développement et les services de l'État. Outil contractuel reconnu par l'ensemble des acteurs concernés et visant à concilier les intérêts sociaux, environnementaux et économiques, la convention locale cherche à dégager des pistes pour la prévention et la gestion des conflits entre les différents acteurs impliqués dans l'expérience.

Un autre aspect fondamental consiste dans l'intérêt porté à l'environnement par les initiateurs de la pratique. En effet, au niveau de la vallée, une partie a été réservée à la régénération du bas-fond et elle a été érigée au rang de réserve naturelle classée. Ici, il est interdit aux usagers d'exploiter à des fins commerciales les arbres morts ou les fruits immatures, et des activités de reboisement sont menées. Tout cela a contribué à une prise de conscience de la part des populations sur les potentialités de la vallée et à l'émergence d'un sentiment collectif d'appartenance et de responsabilité envers le territoire.

Améliorations environnementales et socio-économiques : les conquêtes de Keur Samba Gueye

La régénération et la mise en valeur des terres du bas-fond ont offert des opportunités économiques pour les ménages, les jeunes et les femmes.

L'autosuffisance alimentaire en riz est assurée, pour beaucoup de ménages, par les nombreuses exploitations rizicoles mises en place grâce à l'augmentation considérable de la superficie exploitée à l'intérieur du bas-fond.

L'installation d'une réserve naturelle communautaire permet de garantir la durabilité du site.

Sur un autre plan, au-delà de la régénération de cette ancienne brousse, ce sont les fondements d'un développement économique local cogéré par plusieurs catégories d'acteurs et par divers territoires qui sont jetés, confirmant ainsi les dimensions économique, socioculturelle, sociopolitique, écologique et, finalement, territoriale du développement durable. Cette modalité de gestion participée entre différentes catégories d'acteurs a aussi été bénéfique pour renforcer la cohésion sociale, comme en témoigne le Président du comité du bas-fond, qui est largement revenu sur la solidarité dérivant de l'exploitation de ce bas-fond : *« Depuis l'utilisation de ce bas-fond, on s'est rendu compte que les conditions de vie des ménages se sont considérablement améliorées par rapport aux années passées, dans la mesure où, au niveau de Keur Samba Gueye, chaque catégorie de personnes (femmes, hommes ou jeunes) a la possibilité de venir adhérer pour avoir des terres. Vu le niveau de vie des populations, nous avons appliqué des normes d'achat permettant à chaque ménage d'avoir une parcelle de terre afin de subvenir à ses dépenses quotidiennes. Nous avons accordé aux habitants de Keur Samba Gueye un prix à l'hectare de 5 000 F CFA et aux habitants des villages environnants un prix de 10 000 F CFA. Un autre aspect important concerne les cotisations que les membres du bas-fond versent dans petite caisse du comité après chaque récolte pour son fonctionnement, pour l'achat de certains matériaux ou intrants, etc. Quant aux femmes, elles ont créé des tontines pour subvenir à certains besoins. À Keur Samba Gueye, nous vivons aujourd'hui en intercommunalité avec les communes environnantes, permettant de mutualiser nos expériences, nos moyens, tout en favorisant l'entraide et la cohésion sociale. Aujourd'hui, le comité travaille sans aucun partenaire et on se rend compte que chaque année les adhérents sont plus importants […]. Pour finir, nous remercions l'ensemble des membres, car grâce à leurs expériences et expertises, nous développons des initiatives locales afin de contribuer au mieux-être économique et social des populations ».*

La revitalisation d'un territoire, jusque-là pauvre, à travers la valorisation des ressources territoriales, la promotion de l'entrepreneuriat rural, la diffusion de la culture du riz qui constituait une activité marginale, l'offre d'emplois aux habitants (dans le seul village de Keur Saloly, c'est 120 employés travaillant pour le compte des producteurs de village qui ont été comptabilisés), la dynamique de gouvernance économique locale promue entre producteurs et autres parties prenantes du territoire constituent, entre autres, des éléments révélateurs d'une logique de développement économique local de succès.

Tous ces résultats permettent de comprendre l'empressement avec lequel plusieurs partenaires (PAPIL, PAFA, etc.) interviennent pour soutenir et renforcer davantage une dynamique novatrice déjà enclenchée.

Améliorations techniques et structurelles: le travail qui reste à faire

Toutefois, la consolidation ultérieure de la dynamique organisationnelle, la faiblesse en équipements et en matériels agricoles, l'absence de pistes de production, la persistance des litiges entre agriculteurs et éleveurs transhumants, l'appropriation sociale de la convention locale constituent les défis qui interpellent cette innovation plurielle. En effet, le dispositif que constitue la convention locale est souvent lourd à porter par les acteurs territoriaux et risque d'être soumis à des conflits de logiques.

Malgré les énormes potentialités, quelques contraintes, parfois peu maîtrisables car d'origine naturelle, entravent le développement du secteur agricole : d'un côté, il existe des problèmes d'ordre technique (vétusté et insuffisance de matériel agricole, insuffisance d'intrants et d'infrastructures de stockage, inexistence d'unités de transformation de produits agricoles issus du bas-fond, enclavement de la commune) ou naturel (irrégularité de la pluviométrie, appauvrissement progressif des sols) qui rendent le travail agricole lent et peu productif ; de l'autre côté, des facteurs humains (diminution progressive des terres de culture au profit des habitations, manque de dynamisme des acteurs et faible niveau technique des membres du bureau) empêchent un développement normal et le passage de niveau de l'expérience.

Conclusion

La commune de Keur Samba Gueye a d'énormes perspectives agricoles, qui se sont renforcées surtout du fait de l'augmentation de la superficie exploitée et de l'amélioration du système de commercialisation des produits agricoles et forestiers.

De même, on peut relever la valorisation des produits agricoles et forestiers par la construction et l'équipement d'unités de transformation de graines oléagineuses (arachide, sésame et autres), d'un magasin de stockage de matières premières, la facilitation de l'accès à des lignes de crédit pour la transformation, la promotion du label des produits transformés d'origine Keur Samba Gueye et la mise à disposition d'emballages adaptés et attrayants. Plusieurs pistes, allant de Keur samba Gueye à Néma Nding (10 km), ont aussi été construites pour faciliter l'acheminement des produits agricoles ou de leurs dérivés et booster ainsi le commerce.

Tout cela, uni à un mécanisme de gestion participatif et inclusif, promet un long avenir de réussite pour la commune de Keur Samba Gueye et ses habitants, tout en sachant que l'engagement des acteurs à la base restera la clé de ce succès.